

C.E.T. de Tenneville (TEN)

Fiche descriptive

Localisation : Route de Beaussaint 3, Lieu-dit "Al Pisserotte" 6970 Champlon - Tenneville. Xmin = 227861 6; Ymin = 93135; Ymax = 93926 m. I2 Ha.		T 1' 4'	D (1 D ' (2 T' 1', A1 D' ()
Autorisations en vigueur Autorisation d'exploiter du 25/08/2009 annulée par le Conseil d'Etat le 09 janvier 2015. PIIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs) Cellules et phases d'exploitation: Cellules et phases d'exploitation: Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B) au repos (couverture de terre). Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2ème phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015). Récupération des percolats: Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif). Rejet à l'égout : Non. Nappes présentes: Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous les sous-casiers A et B). 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (I7 piézomètres et 2 drains).	Généralités	Localisation:	
Autorisations en vigueur Autorisation d'exploiter du 25/08/2009 annulée par le Conseil d'Etat le 09 janvier 2015. PIIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs) Cellules et phases d'exploitation: Cellules et phases d'exploitation: Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B) au repos (couverture de terre). Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2ème phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015). Récupération des percolats: Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif). Rejet à l'égout : Non. Nappes présentes: Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous les sous-casiers A et B). 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (I7 piézomètres et 2 drains).			
Autorisations en vigueur Autorisation d'exploiter du 25/08/2009 annulée par le Conseil d'Etat le 09 janvier 2015. PIIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs) Cellules et phases d'exploitation: Cellules et phases d'exploitation: Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B) au repos (couverture de terre). Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2ème phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015). Récupération des percolats: Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif). Rejet à l'égout : Non. Nappes présentes: Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous les sous-casiers A et B). 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (I7 piézomètres et 2 drains).		G	
Autorisations en vigueur Autorisation d'exploiter du 25/08/2009 annulée par le Conseil d'Etat le 09 janvier 2015. PIIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs) Cellules et phases d'exploitation: Cellules et phases d'exploitation: Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B) au repos (couverture de terre). Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2ème phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015). Récupération des percolats: Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif). Rejet à l'égout : Non. Nappes présentes: Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous les sous-casiers A et B). 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (I7 piézomètres et 2 drains).			***
Autorisations en vigueur le 09 janvier 2015. PIIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs) État actuel : Cellules et phases d'exploitation : Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B) au repos (couverture de terre). Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2 ^{èree} phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015). Récupération des percolats : Oui. STEP sur site : Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur charbon actif). Non. Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous less sous-casiers A et B). Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel).		-	
Le 09 janvier 2015. PIIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs)			
PHIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs) Cellules et phases d'exploitation : Cellules et phases d'exploitation : Cellules et phases d'exploitation : Tumulus (1 ^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2è ^{ère} phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015). Récupération des percolats : Oui. Récupération des percolats : Rejet en eaux de surface : Rejet en eaux de surface : Rejet à l'égout : Non. Nappes présentes : Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : Valorisation du biogaz : Valorisation du biogaz : Oui (La Wamme depuis 2010). Réseau de piézomètres : Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. 2 (2 x 885 kW). Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. 2 (2 x 885 kW). Percolat : Oui. Rejet sTEP : Eaux souterraines : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).	tion	Autorisations en vigueur	
Récupération des percolats: Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui			
Récupération des percolats: Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui			
Récupération des percolats: Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui	ita	<u> </u>	
Récupération des percolats: Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Oui	olq		
Récupération des percolats : STEP sur site : Oui. Oui. (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur charbon actif). Oui. (La Wamme depuis 2010). Non. Rejet en eaux de surface : Rejet en eaux de surface : Rejet è l'égout : Nappes présentes : Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : Valorisation du biogaz : Valorisation du biogaz : Oui. (Valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Oui. Emissions moteurs : De Brissions diffuses de biogaz : Oui. Qualité de l'air ambiant : Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Réjet STEP : Oui. Oui (17 piézomètres et 2 drains).	Ex	Cellules et phases d'exploitation :	Tumulus (1 ^{ere} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de
Récupération des percolats : Oui. Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif). Rejet en eaux de surface : Oui (La Wamme depuis 2010). Non. Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Aduité de l'air ambiant : Cui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).			
STEP sur site : Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif). Rejet en eaux de surface : Oui (La Wamme depuis 2010). Rejet à l'égout : Non. Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous les sous-casiers A et B). 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).	⊞ et		
Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).	ats STF	STEP sur site:	· ·
Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).	col et 9	5.	
Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart). Rabattement de nappe : Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance. Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Oui (17 piézomètres et 2 drains).	Per Rej		
Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux souterraines : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).			
Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux souterraines : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).	air	Nappes presentes :	•
Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux souterraines : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).	au; terr	D.1	•
Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux souterraines : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).	out E		
Biométhanisation). Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux souterraines : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).	S		
Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités. Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1. Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).	Biogaz	vaiorisation du biogaz :	
Moteurs (puissance): 2 (2 x 885 kW). Torchère: 1. Emissions moteurs: Oui. Emissions diffuses de biogaz: Non. Qualité de l'air ambiant: Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs: Non. Percolat: Oui. Rejet STEP: Oui. Eaux de surface: Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines: Oui (17 piézomètres et 2 drains).		Nombro do puito do goz	
Moteurs (puissance): 2 (2 x 885 kW). Torchère: 1. Emissions moteurs: Oui. Emissions diffuses de biogaz: Non. Qualité de l'air ambiant: Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs: Non. Percolat: Oui. Rejet STEP: Oui. Eaux de surface: Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines: Oui (17 piézomètres et 2 drains).		Nombre de puits de gaz.	
Torchère: 1. Emissions moteurs: Oui. Emissions diffuses de biogaz: Non. Qualité de l'air ambiant: Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs: Non. Percolat: Oui. Rejet STEP: Oui. Eaux de surface: Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines: Oui (17 piézomètres et 2 drains).		Motours (puissance)	
Emissions moteurs: Oui. Emissions diffuses de biogaz: Non. Qualité de l'air ambiant: Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs: Non. Percolat: Oui. Rejet STEP: Oui. Eaux de surface: Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines: Oui (17 piézomètres et 2 drains).			
Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non. Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).			
biogaz: Non. Qualité de l'air ambiant: Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs: Non. Percolat: Oui. Rejet STEP: Oui. Eaux de surface: Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines: Oui (17 piézomètres et 2 drains).	Surveillance environnementale		Cui.
Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).		hingaz ·	Non.
Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).		Qualité de l'air ambiant :	
Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).			• • • •
Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).			
Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).			
Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).		Eaux de surface :	
2ème campagne (2007 + 2008): Rapports 2407/2007 et 2559/2008 (Eau) et 2896/2009 (Air).	Rapports publiés		· •
- r.o. () ()		2 ^{ème} campagne (2007 + 2008):	Rapports 2407/2007 et 2559/2008 (Eau) et 2896/2009 (Air).
3ème campagne (2012): Rapports 247/2012 (Eau) et 2078/2012 (Air).		3 ^{ème} campagne (2012):	Rapports 247/2012 (Eau) et 2078/2012 (Air).
Surveillance accrue des eaux		Surveillance accrue des eaux	
Souterraines (2013): Rapport 2732/2013.			
4ème campagne (2015): Rapports 2493/2015 (Eau) et 4712/2015 (Air).			
5 ^{ème} campagne (2019): Rapport 2128/2019 (Eau).		5 ^{ème} campagne (2019):	Rapport 2128/2019 (Eau).